

## **INTRODUCTION**

### **1- Contexte et objectifs**

La Fondation Konrad ADENAUER développe, depuis 1992, un Programme de Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest. Ce programme comporte trois volets à savoir l'appui aux Institutions politiques et syndicales ; la décentralisation de l'Administration territoriale et l'éducation civique.

Pour atteindre ses objectifs en matière d'éducation civique la Fondation a initié depuis une dizaine d'années en collaboration avec les autorités en charge des forces armées et de sécurité, l'organisation de séminaires de formation des officiers, sous-officiers et hommes de rang.

Le présent séminaire qui s'est tenu au Motel d'Abomey les 19, 20 et 21 novembre 2008 est organisé à l'intention des responsables chargés de l'instruction dans les différentes garnisons du pays. Il porte sur le thème : « Les citoyens en uniformes face au défi du développement ».

Il a pour objectifs de :

- monter aux citoyens en uniforme les liens communs qu'il y a entre sécurité et développement ;
- ressortir leurs responsabilités dans le processus de développement de la nation.

### **2- Participants**

Les participants qui ont pris part à ce séminaire relèvent du personnel militaire et gendarmes en provenance de plusieurs garnisons du pays. Pour l'essentiel ce sont des personnes qui ont en charge les ressources humaines ou ont la charge de l'instruction dans leurs unités respectives. La liste nominative des participants figure en Annexe 1.

### **3- Plan du rapport**

Le présent document est le rapport de synthèse du séminaire. Il rappelle le déroulement et les conclusions des discussions (I) puis analyse la portée et les limites de ceux-ci (II).

# I- DEROULEMENT DU SEMINAIRE

L'agenda du séminaire a prévu une série de thèmes qui prend en compte les différentes facettes de la problématique centrale. Ces thèmes structurants suivent une logique en trois axes de discussion. Il s'agit de :

- **La thématique Sécurité-Paix-Développement** qui regroupe les sous thèmes « Sécurité et développement : quels liens communs ? » et « Promotion de la culture de la paix : rôle et responsabilités des citoyens en uniforme ». Ces thèmes ont été développés par monsieur Ousmane OROU-TOKO, Administrateur civil et titulaire d'un Master of Arts en coopération internationale et développement ;
- **La thématique Forces armées et de sécurité et le Développement** qui regroupe le sous thème « place et rôle des citoyens en uniforme dans le développement communautaire » présenté par le Contrôleur général de police Pierre BADET qui a également été maire de la commune de Ouidah, et l'atelier thématique sur « la sécurité dans les villes et campagnes du Bénin : rôle et responsabilités des citoyens en uniforme » conduit par Le Contrôleur Général Pierre BADET et le Commandant Louis-Philippe HOUNDEGNON ;
- **La thématique Sécurité et Développement économique** regroupant les sous thèmes « Criminalité et Développement économique d'un Etat » et « La répression des infractions économiques en Démocratie : potentiel et limites dans les pays africains » ; sous thèmes développés par le Commandant Louis-Philippe HOUNDEGNON et l'avocat au barreau national, Maître Jean-Claude GBOGBLENOU

Les ateliers thématiques et les ateliers pratiques ont constitué l'autre volet du séminaire. Ils ont été animés par Mathias GBETOHO, Juriste et Chargé de programme à la Fondation Konrad Adenauer.

## A- La thématique Sécurité-Paix-Développement

- ✓ **Sur la question des liens entre Sécurité et Développement**, il ressort que les transformations politiques au niveau international ont conduit à une évolution des concepts.
  - ❑ La notion de sécurité au sens strict le réduisant aux préoccupations militaires a connu une transformation et elle englobe de plus en plus un large éventail de menaces non militaires. La sécurité ne se limite plus à la protection contre la violence physique, mais aussi à la protection contre toute privation (accès à une alimentation suffisante, accès aux soins médicaux, à l'éducation, etc.) On parle alors de sécurité humaine.
  - ❑ En mettant l'Homme au centre des objectifs en matière de sécurité, on établit par là même le lien qui peut être établi entre les concepts de

sécurité et de développement. Ainsi, une avancée sur un front renforce les possibilités de progresser sur l'autre, de même qu'un échec dans un sens accroît le risque d'échec de l'autre.

- ❑ En faisant le constat que sans sécurité il n'est pas de développement et que sans développement il n'est pas de sécurité les acteurs du développement et les acteurs de sécurité ont établi un consensus pour travailler ensemble à l'atteinte des objectifs dont la finalité reste le bonheur des populations.
  
- ✓ **Sur le rôle et les responsabilités des citoyens en uniforme dans la promotion de la culture de la paix il se dégage les idées significatives suivantes :**
  - ❑ L'instauration de la culture de la paix au sein d'une nation nécessite l'implication et la participation effectives de tous ses habitants car «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix».
  
  - ❑ L'adoption d'une culture de la paix repose sur des pensées et des activités visant la transformation des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie de nature à favoriser la paix sous toutes ses formes entre les individus, les groupes et les nations. L'épanouissement d'une culture de la paix est donc lié, de façon intrinsèque, à la promotion de la démocratie, du développement et du respect universel de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.
  
  - ❑ Les citoyens en uniforme peuvent prendre une part active dans la promotion de la culture de la paix à travers divers projets et programmes:
    - **Organiser des Forums** de jeunes sur des thèmes relatifs à la promotion de la culture de la paix; faire un état des lieux, définir les stratégies, définir un cadre de programmation pour limiter leur impact sur les communautés;
    - **Créer un cadre de concertation des jeunes**, et formuler des recommandations à l'appareil politique; les vulgariser et chercher la mobilisation des masses autour, afin d'assurer une prise en compte dans les planifications et les prises de décision concernant tous les domaines;
    - **Former les jeunes aux techniques de sécurité**, à la promotion des idéaux républicains et à la citoyenneté, à l'esprit de solidarité, au sens de la discipline, aux idéaux de paix et de démocratie, aux métiers et à l'entrepreneuriat, à la culture de la bonne gouvernance, à l'observation des élections;

- **Mener des campagnes de toutes sortes**, visant la transformation des systèmes culturelle des pays (caravanes de jeunes, colonies de jeunes, reboisements, etc.);
- **Engager des actions significatives, efficaces** et visibles pour maintenir une culture de paix durable au sein de la société.
- ❑ Le citoyen en uniforme porte la noble, mais difficile responsabilité de veiller à ce que chaque individu et toute tendance s'expriment et sont valorisés. Ses efforts et langage quotidiens doivent promouvoir des idées et des valeurs qui respectent la diversité, à partir de laquelle émergent des terrains d'entente collective pour servir de base aux interactions et relations entre les membres de la société.

## **B- La thématique Forces armées et de sécurité et développement**

### ✓ **Sur la place et rôle des citoyens en uniforme dans le développement communautaire il ressort que :**

- ❑ Chaque composante des citoyens en uniforme reçoit des lois et règlements, des missions de défense et de sécurité en même temps qu'elle contribue substantiellement au développement national ;
- ❑ Au plan des tâches de développement et de services rendus à la population les armées béninoises interviennent dans beaucoup de secteurs tels que la sécurité, la santé et la construction de voies, de dispensaires, de salle de classes ; autant de secteurs sensibles qui participent directement au développement communautaire.

### ✓ **Sur la sécurité dans les villes et campagnes du Bénin : rôle et responsabilités des citoyens en uniforme**

La communication introductive à cet permet de retenir que :

- 1- Lorsque l'on parle de sécurité, on peut l'appréhender à travers ses deux composantes majeures : la sureté et l'activité matérielle de maintien de l'ordre.
  - ❑ La sureté couvre l'intégrité physique, l'assurance donnée à chaque citoyen de ne faire ni l'objet d'agression injustifiées ni d'arrestation arbitraire ;
  - ❑ Le maintien de l'ordre qui vise l'ordre dans les rues à travers la trilogie classique : salubrité – tranquillité publique - bon ordre
- 2- Les pouvoirs publics confrontés à des évolutions susceptibles de troubler la paix sociale, mettent en place dans les villes et les campagnes, des stratégies locales pour répondre aux différents spectres d'insécurité. Ces stratégies tiennent compte des circonstances locales.
- 3- Sur la question de la contribution du citoyen en uniforme à la sécurité des personnes et des biens au plan local, il faut retenir une double responsabilité professionnelle et citoyenne. Cette double responsabilité nécessite

aujourd'hui une révision de la culture de la participation des citoyens en uniforme à l'œuvre de sécurité.

- 4- Pour assumer à bon escient ces responsabilités, il a lieu de mettre fin au monofonctionnalisme de l'armée et mettre l'accent sur un autre type de culture de sécurité.
  - ❑ La fin du monofonctionnalisme implique non seulement une participation professionnelle multidimensionnelle (police administrative, police préventive, police judiciaire mais aussi une participation citoyenne à travers à la mise en place de la police de proximité et de la police communautaire ;
  - ❑ La révision de la culture de sécurité des citoyens en uniformes devra être spécifique suivant le milieu. Dans les centres urbains, le changement de la culture de police impose de préférer la proaction à la rétroaction et de pratiquer dans son effectivité la police de proximité (rapprochement des structures de police des populations) et la police communautaire. En milieu rural, l'utilisation des facilités sociologiques devra servir à la collecte des renseignements et aider à les utiliser à temps. La révision de la culture de la culture de sécurité conduira à terme à bannir l'ancienne image peu reluisante des forces de sécurité.

Les échanges menés au cours de cet atelier thématiques ont permis de soulever et d'aborder plusieurs questions spécifiques qui apparaissent comme des questions de fonds pour permettre aux forces armées et de sécurité d'assumer leurs responsabilités. Ces questions portent sur la collaboration Forces de sécurité/Ghettos, sur l'entrave à l'autonomie des forces de sécurité et sur l'implication de citoyens en uniforme dans la commission de certaines infractions.

La collaboration des forces de sécurité avec les milieux réputés dangereux comme les ghettos ou les milieux de prostitution sont parfois nécessaires pour l'atteinte des résultats. Cependant, ces transactions qui revêtent un caractère officiel, restent dans les limites de la légalité.

L'entrave à l'autonomie des forces de sécurité se situe beaucoup plus sur le plan institutionnel que sur le plan politique. L'exemple de la police béninoise en est l'illustration. Le détachement de ce corps des forces armées s'est fait à travers la détermination de la hiérarchie policière. Les discussions ont porté sur le cas de la gendarmerie qui aujourd'hui a double statut militaire et policière. En faisant le constat que l'activité policière occupe plus de 95% des missions de la gendarmerie, un effort de réflexion est nécessaire sur l'affiliation ou la désaffiliation de corps de l'Armée nationale. L'enjeu ici c'est l'autonomie de la gendarmerie pour lui garantir une efficacité d'action dans les villes et les campagnes béninoises.

Les échanges sur l'implication des citoyens en uniforme dans la commission de certaines infractions ont montré que dans la plupart des cas il s'agit de fautes professionnelles dont les qualifications sont galvaudées. L'exemple de la bavure policière en est l'illustration. La mise en place d'une bonne politique de communication permettra d'expliquer dans leur réalité, les faits répréhensibles qui

se produisent et impliquant les citoyens en uniforme. Toutefois, il faut signaler l'existence de violences et de méprises policières qui sont le fait de certaines brebis galeuses dans les rangs des citoyens en uniforme. Les discussions ont abouti à la conclusion qu'il faut mettre plus de rigueur dans les enquêtes de moralité qui conduisent au recrutement des citoyens en uniforme.

### **C- La thématique Sécurité et Développement économique**

#### **✓ Sur la criminalité et développement économique d'un Etat**

Cette thématique aborde la problématique du développement de la criminalité transnationale et ses effets sur la croissance et présente plusieurs défis que l'Afrique se trouve dans l'obligation de relever pour contenir ce phénomène.

La question de la criminalité est récurrente et se présente sous plusieurs formes lorsque l'on s'inscrit dans la dynamique du développement d'un pays. La typologie de la criminalité permet alors de distinguer les crimes de sang, les crimes économique, les ventes de drogues, les ventes d'armes et sous une forme contemporaine, la cybercriminalité. Quelque soit le crime considéré, il apparaît que la criminalité s'est infiltré dans le système économique et financier et constitue aujourd'hui un facteur de non développement.

En Afrique, le très fort degré d'informalité de l'économie doublé de la fluidité de la circulation de l'information ont fait de cette partie du monde une zone de prédilection pour le blanchiment de capitaux d'origine illicite. La criminalité transnationale organisée s'implante de plus en plus en Afrique et particulièrement au Bénin. Le trafic international de drogue, le trafic d'être humains, le vol et la contrebande de ressources naturelles sont autant de crimes qui viennent exacerber les souffrances humaines et montrent à plusieurs égards que la criminalité nuit fortement au processus de développement.

Sous sa forme classique comme sous sa forme contemporaine, la criminalité décourage l'investissement en Afrique, amenuise son capital humain et social et diminue la capacité des Etats africains à promouvoir le développement.

Pour corriger cette situation très peu reluisante qui obscurcie davantage le ciel du développement en Afrique, plusieurs mesures présentées sous formes de défis sont à prendre. Au nombre de celles-ci :

- un engagement formel des dirigeants africains à s'attaquer à cet obstacle important au développement du continent ;
- la culture du bien public afin de lutter efficacement contre la corruption et à cet égard, c'est à l'élite de donner le bon exemple ;
- la prévention du crime par le développement qui permet d'aller au cœur du problème, de changer la situation, de suivre l'exemple et de considérer que c'est un investissement à long terme.

✓ **Sur la répression des infractions économiques en Démocratie : potentiel et limites dans les pays africains**

Cette thématique qui se rattache à la précédente présente une nomenclature des infractions économiques et financières ; le dispositif légal et réglementaire qui en constitue le fondement juridique et les facteurs limitant la répression des infractions en Afrique.

La première information significative à retenir est le principe primordial et cardinal de la légalité des infractions. Ce principe veut que nul contravention, nul délit, nul crime ne soit puni s'il n'est prévu par la loi. Suivant ce principe la nomenclature des infractions économiques et financières permet de distinguer :

- ❑ Les infractions du droit pénal des affaires OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du droit des affaires en Afrique) telles que l'abus des biens et du crédit de la société, la répartition des dividendes fictifs, les infractions en matière de contrôle des sociétés commerciales ;
- ❑ Les infractions en dehors du droit pénal des affaires OHADA telles que les infractions en matière de chèques et les pièces justificatives, le contrôle interne.

La deuxième information significative qui ressort de cette thématique est qu'il existe un potentiel de répression des ces types d'infraction. Au Bénin, ce potentiel qui prend en compte aussi bien les structures en charge de la répression que les moyens et méthodes et procédure utilisés, présente les limites suivantes :

- ❑ L'absence de magistrat, de policiers et de gendarmes spécialisés ;
- ❑ L'utilisation des méthodes rudimentaires d'investigations ;
- ❑ L'absence de politiques nationales de répression de la criminalité économique entraînant une absence de stratégie nationale et de ressources budgétaires affectées à cette lutte;
- ❑ La vulnérabilité des personnes commises à la répression. Ceci s'explique par la puissance économique des délinquants en col blanc ; le poids de la corruption et le poids des traditions, référence faite à l'influence des relations interpersonnelles.

La troisième information significative qui ressort de cette thématique est qu'il faut, en guise de perspectives, réinventer le potentiel existant en matière de répression des infractions économiques et financières. Cette réinvention passe par :

- ❑ Le besoin de refaire une capacité de réaction : il s'agira là de mettre en place des législations spécifiques, de créer de vrais services de répressions en spécialisant les agents, de revoir la base de la coopération en interne et en internationale et de renforcer et diversifier les moyens d'investigations ;
- ❑ La nécessité de mettre ce potentiel en conformité avec les exigences démocratiques. Il faudra alors diversifier les moyens de la preuve tout en tenant compte des droits et des libertés des citoyens, humaniser la

répression, assurer la garantie légale du citoyen et établir des procédures spécifiques.

#### **D- Les ateliers pratiques**

La programmation des ateliers pratiques ont été programmés pour outiller les participants dans le cadre de l'exercice de leur fonction à divers niveaux de la hiérarchie militaires. Ces ateliers participent plus du développement personnel des citoyens en uniforme présent au séminaire.

##### **✓ L'atelier sur le Plaidoyer : élément stratégique de l'action civique**

Cet atelier a mis l'accent sur différentes définitions du plaidoyer, ses éléments et le son cadre conceptuel. L'atelier a permis de se convaincre que le plaidoyer efficace peut permettre d'influencer la prise de décisions et la mise en œuvre de politiques à conditions de trouver les voies, les moyens et les stratégies appropriés pour :

- Informer et/ou former les dirigeants, les décideurs et ceux qui appliquent les politiques ;
- Réformer les politiques, les lois et budgets existants, formuler de nouveaux programmes ;
- Rendre les structures et les procédures décisionnelles plus démocratiques, ouvertes et responsables

Dans les actions qui sont engagées pour un meilleur fonctionnement des composantes des forces armées, le plaidoyer pourrait servir à l'atteinte des objectifs

##### **✓ Diriger une réunion**

La direction d'une réunion requiert un certain nombre de qualités qui sont présentées dans cet atelier pratique. Présider une réunion, c'est assumer plusieurs responsabilités : prévoir la réunion, l'organiser, la préparer. Le groupe attend beaucoup de celui qui dirige la réunion. Celle-ci sera efficace si le président de séance remplit son rôle.



## **II. Portée et limites du séminaire**

L'analyse de la portée et des limites du séminaire conduit à faire plusieurs constats. Premièrement, le niveau d'engagement des citoyens en uniforme participants a été très élevé. Deuxièmement, on note un degré de satisfaction appréciable des participants. Troisièmement enfin, une certaine réserve des participants quant à la mise en applications de certaines conclusions.

### **A. UN NIVEAU D'ENGAGEMENT TRES ELEVE DES PARTICIPANTS**

Les participants ont fait preuve d'un engagement très élevé, certains groupes ayant travaillé tard le soir du premier jour et jusqu'aux premières heures du second jour pour analyser les fiches à eux affectées puis rédiger leur rapport. Cet engagement est, à n'en point douter, la preuve de l'intérêt des citoyens en uniforme

### **B- UN DEGRE DE SATISFACTION APPRECIABLE DES PARTICIPANTS**

Les participant, qui pour la plupart sont à leur première formation de ce genre ont fait part de leur satisfaction et du souhait de voir de telle formation descendre dans les casernes pour atteindre l'essentiel des troupes. Ils ont remercié la Fondation Konrad Adenauer pour tous ces efforts et l'encouragement à continuer dans ce sens pour une meilleure formation des citoyen en uniforme

### **C. UNE CERTAINE RESERVE DES PARTICIPANTS QUANT A LA MISE EN APPLICATIONS DE CERTAINS CONCLUSIONS**

La discipline militaire, doublé de l'idée que l'armée est la grande muette ont poussé certains participants à rester sceptique sur les différentes propositions faites au cours des débats pour une meilleure participation des citoyens en uniformes dans les actions de développement aux niveaux national et local.

Avec les différents échanges sur la question du statut de l'armée dans le fonctionnement d'un pays, statut appelé à suivre l'évolution des transformations dans nos sociétés, il reste à espérer qu'une dynamique s'enclenchera avec l'organisation de ces types de séminaire.